

DESCRIPTION DE FONCTION

Nom de la fonction :	Travailleur social
Niveau :	B
Service :	Service social général

Mission du service

Le service social a pour mission de réaliser les enquêtes sociales afin que le CPAS puisse assurer l'aide due par la collectivité et adaptée à chaque demandeur en vue de mener une vie conforme à la dignité humaine (art.1^{er}, art.57 par.1^{er}, art.59 de la loi du 8/7/1976 organique des CPAS). Les missions de l'assistant social sont définies en ce sens par les art.47, par.1^{er} et 60 de la même loi.

Rôle de la fonction

J'assure le traitement des demandes des usagers afin de leur permettre de mener une vie conforme à la dignité humaine et de devenir autonomes.

Pour cela, j'effectue un suivi social de qualité, veille au respect des règles et des procédures de travail, des délais, des normes, des règlements en vigueur et des principes de déontologie.

Activités de la fonction

- Garantir l'analyse et le traitement de la demande de l'utilisateur, en tenant compte du cadre légal et des lignes de conduite de pratiques professionnelles internes à notre CPAS afin de répondre aux missions de l'assistant social.
- Assurer un suivi social de qualité par une écoute professionnelle dans le respect du secret professionnel et de la déontologie ; par une réponse individualisée à l'utilisateur mais équitable par rapport aux autres demandeurs ; par une disponibilité optimale et par la mise en place d'un projet avec l'utilisateur dans une relation de confiance.
- Assurer une information et une orientation adaptée à la situation de l'utilisateur.
- Se tenir au courant des nouvelles réglementations, pratiques professionnelles,... afin de maintenir un travail social efficace et actualisé.
- Mise en place d'un réseau de coordination sociale autour de situations sociales problématiques.
- Informer la hiérarchie des nouvelles problématiques sociales récurrentes rencontrées lors des contacts avec la population ainsi que des problématiques liés au fonctionnement du Centre.
- Toute autre responsabilité nécessaire à la réalisation de la mission du service.

ETUDES / FORMATIONS / EXPERIENCE (savoirs)

Niveau diplôme :	Enseignement supérieur non universitaire de type court
Orientation diplôme :	Assistant social / infirmier gradué spécialisé en santé communautaire / infirmier social reconnu par les communautés

COMPETENCES TECHNIQUES (savoir faire = appliquer) (compétences métier + informatique + langues) (application législation, procédures, règles de sécurité, utilisation outils/machines/produits)	
Compétence	Commentaire
Connaissances législation	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances de la loi du 8/7/1976 organique des CPAS, de la loi du 2/4/1965 relative à la prise en charge des secours accordés par les CPAS et de la loi du 26/5/2002 concernant le droit à l'intégration sociale - Connaissance du système de la sécurité sociale - Connaissances de base du Code du Logement - Connaissance de base relative au Droit de Séjour
Outils Informatiques	- Outlook, Excel, Word, Internet, EPC, BCSS, Visu Agenda
Communication écrite	Bonne maîtrise rédactionnelle : <ul style="list-style-type: none"> - structure et clarté du rapport social - esprit de synthèse - orthographe
Connaissance contexte du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du réseau associatif - Connaissance des différents acteurs de la sécurité sociale
Connaissances linguistiques	Français/Néerlandais, obtention des certificats linguistiques adéquats.
COMPETENCES COMPORTEMENTALES (savoir être)	
Compétences / définitions / indicateurs	
COMPETENCES ESSENTIELLES	
Structurer son propre travail : je définis et organise de manière cohérente les priorités et étapes nécessaires à la réalisation de mes objectifs et/ou activités	
Savoir écouter (empathie) : je porte de l'intérêt à mon interlocuteur, ses émotions, ses valeurs que je cherche à comprendre tout en restant neutre	
Analyser : J'identifie, étudie et traite de manière critique les différents éléments d'une situation en vue d'en comprendre le contexte / la dynamique / les liens logiques, afin d'apporter un éclairage voire de faire des recommandations	
Agir avec intégrité et professionnalisme : j'ai le sens du service public et en respecte les grands principes. J'agis dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles, Je veille à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers	
COMPETENCES COMPLEMENTAIRES	
Communication : j'exprime un message oral de manière à ce que mon interlocuteur le comprenne	
Coopérer/esprit d'équipe : je travaille avec d'autres personnes à la réalisation d'objectifs. Je partage les ressources et agis en me montrant soutenant et solidaire	
Prendre du recul : je prends le temps de mettre des mots sur mes manières d'agir et de penser et je les analyse	